
EHPAD « Les Jardins d'Azur »

TARIFS SEJOURS 2024 :

Le prix journalier par personne comprend deux éléments tarifaires :

1- TARIFS HEBERGEMENT :

- Le tarif couvre l'ensemble des prestations d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien, nettoyage du linge personnel non fragile, d'animation de la vie sociale, l'accès au WIFI. Ces prestations sont précisées dans le contrat du séjour.
- A noter, le tarif du résident évolue chaque année en fonction d'un pourcentage fixé par arrêté du Ministère de l'économie et des finances.

Pour une personne placée à titre payant	Tarifs TTC/jour
Chambre simple ou double :	70.10 Euros

Pour une personne placée au titre de l'aide sociale

Chambre simple ou double : + de 60 ans	60.00 Euros
Chambre simple ou double : - de 60 ans	75.39 Euros

2- TARIFS DEPENDANCE :

- Le Tarif dépendance est fixé par arrêté du Président du Conseil Départemental.
- Le Tarif couvre les prestations d'aide et de surveillance directement liées à l'état de dépendance de la personne pour tous types de séjours. L'état de dépendance est apprécié par application de la grille nationale d'évaluation A.G.G.I.R.

Dépendance : GIR 1 – 2	20.06 Euros
Semi-valide : GIR 3 – 4	12.73 Euros
Valide : GIR 5 – 6	5.40 Euros